

Conseil Scientifique de l'île Saint-Aubin

Lien avec l'île Saint Aubin

Les travaux de réhabilitation de la ferme de l'île ont été précédés d'une étude d'incidence effectuée par un bureau d'étude. L'une des recommandations du rapport, a été la création d'un Conseil Scientifique, réunissant les acteurs de l'île.

Description de la structure

Cette instance, dénommée Conseil Scientifique de l'île Saint-Aubin, a été mise en place en 2005. Elle est composée des acteurs impliqués dans des études scientifiques ou dans la gestion sur le site :

Direction Environnement – Cadre de vie, représentant la Ville d'Angers
Bureau d'étude Médiation Environnement
Laboratoire d'Ecologie, Université d'Angers
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Fédération Départementale de Pêche de Maine-et-Loire
Fédération de Chasse de Maine-et-Loire
Ecole Supérieure d'Agriculture
Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire
Ligue de Protection des Oiseaux, délégation de l'Anjou

Société d'Etudes Scientifiques d'Anjou
Ablette Angevine
Association syndicale de l'île Saint-Aubin
Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles de Maine-et-Loire (A.D.A.S.E.A)
Association Entomologique d'Anjou de Maine-et-Loire
Angers Loire Métropole
Coordonnée par le Muséum des sciences naturelles municipal, elle est présidée par un élu de la Ville d'Angers.

Actions sur l'île Saint Aubin

Le conseil se réunit deux fois par an. Ce temps de rencontre est un temps de présentation et d'échanges sur les études et les problèmes rencontrés au cours de la saison.

Objectifs poursuivis sur l'île Saint Aubin

Ils sont au nombre de trois :

- regrouper les connaissances issues des études existantes d'inventaires et de recensement de la flore et la faune de l'île et en coordonner le suivi,
- initier le cas échéant, par l'un ou plusieurs membres le composant, de nouvelles études permettant d'améliorer la connaissance des milieux de l'île, leur dynamique, notamment lors des travaux d'aménagement de la ferme de l'île puis par la suite, de son exploitation,
- donner un avis consultatif à la maîtrise d'ouvrage lors des travaux d'aménagement de la ferme de l'île, notamment en ce qui concerne les impacts sur l'environnement

Message en lien avec le site

Au-delà de ses missions, le Conseil se veut également un organe de concertation et de discussion entre tous les acteurs au service d'une gestion durable et raisonnée de l'île Saint-Aubin.

Description de la structure

Créée en 1897, cette association forte de 6 000 adhérents gère 109 kilomètres de cours d'eau dans le département : la Mayenne, la Sarthe, le Loir, la Maine et la Loire

Rôles principaux :

- préserver et gérer les milieux aquatiques
- améliorer la ressource piscicole
- faciliter la pratique de la pêche

Lien avec l'île Saint-Aubin

Propriétaire et gestionnaire des canaux de l'île. Ces milieux, ainsi que les prairies inondables et les zones humides associées, sont de la plus grande importance pour la conservation de nombreuses espèces faunistiques et floristiques et pour la reproduction de l'espèce emblématique de la vallée de la Loire : le brochet

Objectif poursuivi sur l'île Saint-Aubin

L'Ablette Angevine souhaite mettre en place une gestion concertée de la hauteur d'eau et de la durée d'inondation de l'île pour obtenir des conditions indispensables à la reproduction du brochet.

Actions sur l'île Saint-Aubin

- Restauration de la ripisylve et des arbres têtards
- Lutte contre la Jussie dans les canaux
- Suivi de l'évolution des populations piscicoles des canaux

L'Ablette Angevine



Message en lien avec le site

La décrue trop rapide de la Loire, liée aux aménagements hydrauliques de l'époque -notamment des chenaux pour la navigation- entraîne une exondation trop rapide de l'île. Par conséquent les conditions nécessaires à la reproduction du brochet ne sont pas favorables.

C'est en compensant les dysfonctionnements hydrauliques (par l'installation de vannes au niveau des canaux) que les prairies de l'île Saint Aubin pourront redevenir la plus grande frayère naturelle du Maine et Loire.



Les agriculteurs de l'île Saint Aubin

Lien avec l'île Saint-Aubin

L'île Saint Aubin est un espace anthropique qui doit ses paysages à l'activité humaine. De par leurs pratiques traditionnelles, les agriculteurs permettent le maintien de ce milieu en prairies et participent ainsi à la conservation de la biodiversité.

Description

Une vingtaine d'agriculteurs propriétaires ou non, entretiennent les 600 ha des prairies de l'île Saint-Aubin. La plupart d'entre eux ne possèdent qu'un arpent, c'est à dire 0,66 ha et ont leur siège d'exploitation sur les communes périphériques d'Angers voire sur des départements limitrophes.

Objectifs poursuivis sur l'île Saint-Aubin

Les agriculteurs ont la volonté de :

- Maintenir une agriculture respectueuse de l'environnement,
- Assurer aux espèces migratrices, chassables ou non, une zone d'escale et une zone de gagnage⁽¹⁾ de qualité.

Actions sur l'île Saint-Aubin

Les prairies sont entretenues par deux activités agricoles :

La fauche

L'île faisant partie du réseau Natura 2000, des contrats de « bonnes pratiques » sont proposés aux agriculteurs.

Ces contrats ont pour vocation le maintien de la diversité de la flore et la protection de la faune, en particulier l'avifaune nicheuse, en retardant la date de fauche. Sur l'île, cela permet la sauvegarde du rôle des genêts.

Les premières fauches peuvent avoir lieu à partir du 20 juin ou bien même être retardées jusqu'au 10 juillet voire jusqu'au 20 juillet.

Le pâturage du bétail

Après le fuchage, ou dans des prairies non fuchées, certains agriculteurs mettent leurs troupeaux à paître. Ce sont de 500 à 600 bovins qui occupent chaque année les prés communs. Certains agriculteurs ont des prés clos et y mettent leur bétail à pâturer dès le mois de mai.



Message en lien avec le site

- L'île est un espace à préserver dont il faut maîtriser la fréquentation.
- L'île est un espace composé uniquement de propriétés privées, il faut donc respecter les terrains et les gens qui les utilisent.
- L'île est un espace de travail.
- L'île est un espace non clos, où le bétail peut se déplacer librement. Cela induit un comportement responsable des visiteurs.
- L'île est un espace chargé d'histoire, marqué par une activité agricole ancienne.

⁽¹⁾ Zone où les oiseaux se nourrissent lors de leurs haltes migratoires

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Maine-et-Loire

association loi 1901 reconnue d'utilité publique, fondée en 1906.



Description de la structure

La Fédération a une mission d'intérêt général qui a principalement pour objet :

- la valorisation du patrimoine piscicole et halieutique du département,
- le soutien technique et financier des activités des 44 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique du département ainsi que la conduite de leurs actions,
- les aménagements à vocation piscicole et la protection du milieu aquatique (plans de gestion piscicoles, études sur des espèces sensibles, suivi de la qualité des milieux ...)
- l'initiation et la formation à la connaissance des milieux aquatiques et de la pêche (intervention en milieu scolaire, écoles de pêche, expositions ...)
- la réalisation d'études et de travaux.

Actions sur l'île Saint-Aubin

En coopération avec une de nos Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique, l'Ablette angevine, nous facilitons la reproduction naturelle du brochet en maintenant artificiellement le niveau des eaux dans les canaux de l'île. De plus, nous luttons contre les espèces envahissantes telle que la jussie.

Message en lien avec le site

L'île Saint Aubin, zone humide remarquable proche de l'agglomération angevine doit être respectée de tous. Ces multiples intérêts -piscicoles et ornithologiques notamment- doivent en faire un enjeu majeur de conservation.

Lien avec l'île Saint-Aubin

Propriétaire de 3 hectares de parcelles très inondables.
Gestion et mise en valeur des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles.



Angers Loire Métropole, Communauté d'Agglomération d'Angers

Lien avec l'île Saint-Aubin

Angers Loire Métropole fait parti des nombreux propriétaires de l'île, ses parcelles sont louées à des exploitants agricoles. Plus récemment, la communauté d'agglomération intervient également en tant que gestionnaire Natura 2000 et des Mesures Agro-environnementales Territorialisées sur le site des Basses Vallées Angevines.

Description de la structure

La communauté d'agglomération a été créée au 1^{er} janvier 2001 par transformation du District, créé en 1968.

- composée de 31 communes elle s'étend sur près de 51 000 hectares, principalement au nord de la Loire.
- née du transfert de nombreuses compétences par les communes qui la composent : L'économie ; L'environnement ; Les solidarités ; Le territoire; Les déplacements.
- participe au développement du territoire en mutualisant les compétences et les ressources de l'ensemble des communes de l'agglomération.

Au quotidien, l'intercommunalité permet, par exemple, la collecte sélective des déchets, la construction du tramway, la production d'eau potable, le traitement des eaux usées, l'aménagement des zones d'activités économiques...



angers Loire
métropole

communauté d'agglomération

Objectifs poursuivis sur l'île Saint-Aubin

L'objectif est d'inviter un maximum de propriétaires et locataires à s'engager sur des contrats de « bonnes pratiques » : les contrats Natura 2000, les contrats Mesures Agro-environnementales Territorialisées et la charte Natura 2000. Ainsi, en contractualisant, les acteurs de l'île s'engagent, sur 5 ans, pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement qui contribueront à maintenir la biodiversité du site des Basses Vallées Angevines.

Actions sur l'île Saint-Aubin

En tant que gestionnaire Natura 2000 du site des Basses Vallées Angevines et des prairies de la Baumette, Angers Loire Métropole met en œuvre, avec l'approbation de l'ensemble des acteurs du périmètre, des actions en terme de sensibilisation, de maintien, de restauration et d'entretien du milieu et des espèces composant ce territoire. L'île Saint-Aubin est intégralement comprise dans le périmètre Natura 2000 et bénéficie donc des moyens mis en place dans le cadre du dispositif Natura 2000.

Message en lien avec le site

Vous aussi pouvez contribuer à préserver et valoriser ce territoire d'exception, alors, ensemble, faisons un geste pour notre planète.



L'île
Saint
Aubin
Le cœur des Basses vallées angevines

Fédération Départementale des Chasseurs de Maine-et-Loire

Description de la structure

La Fédération des chasseurs est une association avec des missions d'intérêt général. Elle représente officiellement les 18 300 chasseurs du département.

Ses missions sont :

- organiser la chasse dans le département
- informer et former les chasseurs
- gérer la faune sauvage et ses habitats
- protéger et restaurer les milieux naturels
- faire découvrir les réalités de la nature aux écoles et au grand public

Lien avec l'île Saint-Aubin

La Fédération des chasseurs est gestionnaire des terrains de la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage et de l'association départementale du même nom. Depuis 1984, les chasseurs s'engagent, et avec réussite, à préserver les prairies et leur biodiversité.



Actions sur l'île Saint-Aubin

La Fédération des chasseurs a signé avec les agriculteurs les premiers baux environnementaux du grand ouest en 2008. Ces baux obligent les agriculteurs à remplir des conditions environnementales pour exploiter durablement les prairies de l'île. Mais, bien avant ces baux, la Fédération avait mis en place un système de préservation des prairies avec une obligation de fauche, après le 1^{er} juillet. Ce système a permis d'éviter un enrichissement des prairies, de préserver leur biodiversité, de limiter les plantations de peupliers et de préserver les nids des oiseaux nichant au sol comme le râle des genêts ou la caille des blés.

Elle intervient sur :

- la gestion des prairies (signature des premiers baux environnementaux).
- les comptages de gibier d'eau. Tous les 15 du mois, durant l'hiver des agents de l'environnement recensent les populations d'oiseaux d'eau.
- la chasse : un chasseur possède l'autorisation d'y chasser. Il surveille également les territoires de la Fondation et de l'Association et réalise des comptages gibiers d'eau.
- la régulation des ragondins. En période de crue les ragondins sont regroupés et il est plus facile de réguler cette espèce qui est classée nuisible.
- reprise de lièvres : en période de crue quelques lièvres peuvent être surpris par la montée des eaux. Il faut alors les récupérer pour les relâcher plus loin.

Objectifs poursuivis sur l'île Saint-Aubin

Les baux environnementaux permettent une gestion durable des prairies par les agriculteurs. Les prairies sont donc préservées.

Message en lien avec le site

Les chasseurs sont garants de la préservation de l'île



Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage

&

Association Départementale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage en Maine-et-Loire

FONDATION
POUR LA
PROTECTION
DES HABITATS
DE LA FAUNE
SAUVAGE



Description de la structure

Créée en 1979, la Fondation a été reconnue d'utilité publique par décret en 1983.

Elle a pour missions :

- d'acheter des territoires menacés et de les préserver
- de sensibiliser le public à la préservation de notre environnement

Lien avec l'île Saint-Aubin

La Fondation et l'Association départementale possèdent presque un tiers de l'île St Aubin, soit 187 ha des 600 ha que compte l'île.

Objectifs poursuivis sur l'île Saint-Aubin

Des visites découvertes et de sensibilisation sont organisées au cours de l'année.

Actions sur l'île Saint-Aubin

Découverte de l'île : observation des oiseaux d'eau, découverte des traces d'animaux, visites générales, panneaux explicatifs le long des sentiers.

Message en lien avec le site

Les chasseurs ont été les précurseurs de la préservation des prairies de l'île Saint-Aubin.



L'île
Saint
Aubin
Le cœur des Basses vallées angevines

Ville d'Angers



Description de la structure

Situées au cœur de la Vallée de la Loire, classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, la ville et sa région possèdent un très riche patrimoine historique et culturel. Préfecture du département du Maine et Loire et capitale historique de l'Anjou, Angers s'étend sur près de 4 600 hectares et compte 160 000 habitants.

La ville d'Angers est également renommée pour ses vastes espaces naturels et sa longue tradition horticole, qui la placent aujourd'hui comme premier pôle végétal européen. C'est un pôle économique de premier plan pour les entreprises des secteurs du végétal, de l'agroalimentaire, de l'automobile, de l'informatique/électronique, des banques, de la logistique et des transports...

Lien avec l'île Saint-Aubin

La ville d'Angers est propriétaire d'une quarantaine d'hectares, de la ferme, de la guinguette et du bac.

Des travaux de réhabilitation des bâtiments de la ferme ont été entrepris à l'été 2005 l'inauguration ayant eu lieu en 2008.

Actions sur l'île Saint-Aubin

- Création d'un sentier d'interprétation, d'une exposition et d'animations pour permettre au public de découvrir cet espace exceptionnel à proximité du centre ville
- Mise en place d'inventaires faunistique et floristique et d'un suivi environnemental de l'île
- Participation à l'élaboration du plan de gestion
- Membre du bureau de l'association syndicale de l'île
- Mise en place du suivi de la fréquentation
- Recueil du patrimoine culturel

Message en lien avec le site

La ville d'Angers s'investit dans la sauvegarde de l'île saint Aubin et souhaite partager avec vous les enjeux de la préservation de sa biodiversité et de son patrimoine.

Profitez de l'espace, découvrez un milieu étonnant aux portes de la ville tout en le respectant.

Objectifs poursuivis sur l'île Saint-Aubin

Préserver l'île Saint-Aubin en conciliant les activités agricoles, touristiques et les milieux naturels.

